

## COMMUNIQUÉ

Brazzaville, le 16 décembre 2021

### Les députés et sénateurs congolais sensibilisés à l'évolution numérique du parlement

Dans le cadre du Programme Numérique @PF, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) en collaboration avec le parlement de la République du Congo (Assemblée nationale et Sénat) a tenu les 14 et 15 décembre 2021 à l'intention des parlementaires congolais des deux Chambres, un séminaire portant sur : « la gouvernance du parlement à l'ère du numérique : défis organisationnels et enjeux pour la démocratie ».

En ouvrant le séminaire, **Isidore Mvouba, Président de l'Assemblée nationale du Congo**, a rappelé que la transition numérique était une priorité en termes d'efficacité et de visibilité et que le déménagement en cours pour de nouveaux locaux plus modernes constituait une occasion pour la mettre en œuvre.

Le conférencier **Abdou Mani**, député à l'Assemblée nationale du Niger, ancien ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, s'est exprimé sur l'intérêt, les conditions et les avantages de faire cette mutation pour renforcer la démocratie, tout en précisant le rôle des parlementaires dans l'accompagnement de ce processus dynamique. A sa suite, le conférencier **Djérabé Goldoum Benadjingar**, directeur à l'Institut africain d'Informatique de Libreville (IAI) a traité des avantages en matière de sécurité et de performance du numérique ainsi que de l'intérêt d'une approche régionale, voire continentale, pour une réglementation commune.

Cette action de coopération a réuni près de 80 participants, dont plus d'une soixantaine de parlementaires congolais, des cadres de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que des

**L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie.**  
**Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.**  
[www.apf.francophonie.org](http://www.apf.francophonie.org)

Contact presse : [jmalamba@apf-fr.org](mailto:jmalamba@apf-fr.org)

représentants du ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique de la République du Congo.

Les participants ont considéré que la transition numérique de la gouvernance du parlement devrait constituer une priorité et que les autorités politiques seraient davantage sensibilisées sur la question. Ils ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des présentations, souhaité plus d'échanges d'expériences et ont adopté des recommandations en faveur du financement de la mise en place de la transition numérique.

Les travaux ont été respectivement modérés le 14 décembre par le député **Joseph Mbossa**, et le 15 décembre par le sénateur **Ludovic Miyouna** sous la présidence de **Roland Bouiti-Viaudo**, 2<sup>e</sup> Vice-président de l'Assemblée nationale, président délégué de la section congolaise de l'APF. La cérémonie de clôture a été présidée par **Michel Mahinga**, 1<sup>er</sup> Vice-président du Sénat.